

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Date de convocation :	05/12/2024	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	11	Pour :	9
Nombre de membres présents :	6	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	9	Abstention :	0

L'an 2024, le 12 décembre, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de QUÉRET Jean-Louis

Présents : QUÉRET Jean-Louis, Maire, BOCAT-MONNET Christiane (Adjointe), CHICON Pierre, LEMEITER Nathalie, PREVOST Yvette, ZIELINSKI Arnaud.

Procurations : COMPÉRAT Jean-Raymond donne pouvoir à ZIELINSKI Arnaud,
GARAULT Jean-Claude donne pouvoir à LEMEITER Nathalie,
SEILLIÉBERT Christophe donne pouvoir à BOCAT-MONNET Christiane.

Absents : BÉGLIA Gérard, MAIO Max.

Excusés :

Secrétaire de séance : PREVOST Yvette

Objets : 2024/042_Décision Modificative n°2

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2041582 (204) : Bâtiments et installations	8 310.56		
21318 (21) : Autres bâtiments publics	-10 387.13		
2152 (21) : Installations de voirie	2 076.57		
	0.00		

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6288 (011) : Autres	-61.00		
7392221 (014) : Fonds de péréquation des ress comm et inter	49.00		
73952 (014) : Fraction compensatoire de la CVAE	12.00		
	0.00		

Total Dépenses	0.00	Total Recettes	
----------------	------	----------------	--

Certifié exécutoire par QUÉRET Jean-Louis, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le et de la publication le

A CHAMPLOST, le

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le Maire

le(s) secrétaire(s) de séance

